



C.P. 2001
1211 GENÈVE 2
Tél. 022/ 347 75 93
C. C. P. 12-1040-5

14

Bulletin d'Information



RAPPORT DU PRESIDENT

Depuis plus d'une année, nous avons reçu la somme nécessaire pour le projet du CCF. Pour différentes raisons les travaux ont été retardés et le bâtiment ne sera pas sous toit avant octobre ou novembre 1993.

Selon nos renseignements, l'Ambassadeur Monsieur Antonio Pires a contacté les autorités à Fogo pour que les travaux soient entrepris et terminés encore cette année.

Nous avons examiné plusieurs projets au cours de 1992 :

- Nous avons reçu une requête émanant de la Chambre Municipale de l'île de Maio pour construire plusieurs jardins d'enfants. L'Association a accepté cette construction sous certaines réserves. De ce fait, nous délèguons Monsieur François Payot pour qu'il prépare le protocole d'accord et en cas d'accord, nous transférerons, en deux fois la somme nécessaire au projet. Entre-temps, le protocole d'accord a été signé et la première tranche versée.
- Le projet présenté par Monsieur Georges Rossier concernant les fourneaux REDI n'avait pas été accepté par manque de précisions. Entre temps, nous avons reçu toutes les informations nécessaires en ce qui concerne les prix. Il s'agit d'environ 466'000.-- escudos cap-verdiens, soit environ frs. 9'500.--. Le comité accepte finalement de financer ce projet et, après signature réciproque du contrat, nous avons transféré l'argent.
- Un autre projet nous a été soumis. Cette fois-ci, il s'agissait d'irrigation de cultures par eau de mer désalée. Comme les données techniques étaient relativement compliquées et le projet onéreux, le comité ne l'a pas accepté.
- D'autres projets nous ont été soumis mais nous n'avons pas pu donner une suite favorable.

Comme vous pouvez le constater, l'Association reste toujours active et dynamique. Pour montrer que nous agissons, et avec succès, nous avons invité un représentant de la DDA pour qu'il nous donne des informations concernant la présence Suisse au Cap-Vert (cf compte rendu de Monsieur Cattin).

Pour terminer, je ne veux pas oublier de remercier nos donateurs, et vous chers amis du Cap-Vert pour l'aide que vous nous apportez tous les jours.

ACTIONS EN COURS

Nous terminons :

- le Centre Coopératif à Sao Filipe (Fogo). Il sera sous toit encore cette année.
- l'école enfantine à Achada Mentirosa (Fogo)

et nous commençons :

- la construction de fourneaux économiques REDI à Praia
- la construction de deux écoles enfantines (à Morro et à Pedro Vaz). La première tranche des fonds a déjà été transférée.

Visite à Genève du Président de la République du Cap-Vert

Inauguration du nouveau Consulat du Cap-Vert à Genève - rue du Port 8-10 - par le Consul Honoraire, Monsieur Mario Posnansky.

Son Excellence
le Président de
la République
du Cap-Vert,
Monsieur
Antonio
Mascarenhas
Monteiro avec
son épouse et
sa délégation
ont pris part à
la réception
organisée pour
l'occasion.



Monsieur Christian
Grobet, président du
Conseil d'Etat, était
également présent.
Au cours de sa brève
allocution il a relevé
la place qu'occupent
les Cap-Verdiens de
Genève dans l'économie
genevoise et a men-
tionné les contacts
chaleureux qui existent
entre la Confédération
Suisse, Genève et la
République du Cap-Vert.

R A P P O R T

SUR LA MISSION AU CAP-VERT DE MONSIEUR GEORGES ROSSIER

DU 27 MARS AU 12 AVRIL 1992

1. Introduction : Les buts recherchés par cette mission étaient multiples:

- a) Inspecter à Fogo la construction du Centre Coopératif.
- b) Contrôler l'emploi des fonds accordés au jardin d'enfants à Achada Mentirosa.
- c) Faire signer le nouvel accord ACVG-INC portant sur la construction du troisième niveau du Centre Coopératif de Sao Filipe (cf Recommandation FGC-projet: 91-38).
- d) Tenter de dénouer l'imbroglio de la douane et/ou du port qui retient l'envoi de mars 1991.
- e) Contacter les nombreuses personnalités intéressées aux activités de l'ACVG.
- f) Etudier la possibilité de faire fabriquer les fourneaux améliorés de REDI au Cap-Vert.

2. Centre Coopératif

La visite au Centre Coopératif a été faite avec le coordinateur local, Monsieur Artur CARDOSO, qui est venu me chercher à l'aéroport de Mosteiros.

Les deux premiers niveaux du Centre sont parfaitement terminés.

Le magasin...





...le dépôt du rez-de-chaussée et les bureaux du premier étage sont en pleine activité. La construction semble impeccable, les locaux sont parfaitement propres et bien en ordre.

Le troisième niveau constitue un chantier en attente. Les travaux de finition de ce niveau et du toit vont commencer dès que les fonds seront débloqués.



3. Achada Mentirosa

Nous sommes montés à Achada Mentirosa avec Mesdames Maria Antonia GARCIA (OMCV), Justina ANDRADE-GOMES (OMCV) et Monsieur Artur Cardoso.

Nous avons été reçus sur place par Madame Candida do CANTO (OMCV) qui est la monitrice du jardin d'enfants.

Le bâtiment est terminé, à l'exception de l'installation des WC pour lesquels le matériel est déjà sur place, et du raccordement de la citerne construite en semi-enterré derrière le bâtiment.



Il est prévu que tout soit terminé pour le 15 avril. J'ai laissé un croquis de plan de filtre pour l'eau de la citerne.

Le bâtiment comprend une grande pièce d'environ 100 m² avec une cuisinette attenante équipée d'un évier inox et d'un réchaud à gaz.

Le matériel est en bon état : 6 tables basses et 36 chaises d'enfants. Le jardin dispose de quelques jouets.

Selon la monitrice, les enfants se livrent aux activités suivantes : dessins, collages, apprentissage des bases de l'écriture et de la lecture, chants, danses, gymnastique, poésies, jeux divers.

Il y a peu de jouets, le papier à dessin est épuisé (on utilise du papier d'emballage usagé type "kraft").

En temps normal, le jardin accueille 40 enfants de 8 h. à 12 h., 5 jours par semaine. Le personnel se réduit à une monitrice (Candida do Canto) formée à Sao Filipe et à Praïa.

Les enfants reçoivent chaque jour une collation. Menu : lait avec pain ou biscuit, ou soupe avec ou sans pain, ou riz ou thon. Les repas sont subventionnés par le PAM (programme alimentaire mondial des Nations Unies). Le PAM a également fourni la marmite en inox dans laquelle les repas sont préparés.

Les dames de l'OMCV m'ont fait remettre un rapport détaillé sur l'emploi des fonds accompagné de 58 factures de frais de matériel, de transport et de main d'oeuvre concernant la construction du jardin d'enfants. J'ai contrôlé toutes ces pièces justificatives. Les totaux indiqués dans le rapport correspondent aux pièces remises que j'ai rendues à l'OMCV-FOGO. Le reliquat des fonds accordés au jardin d'enfants sera suffisant pour achever les derniers travaux.



En conclusion, l'opération Achada-Mentirosa est une réussite.

MISSION AUX ILES DU CAP-VERT

de Me François PAYOT,
vice-président de l'Association CAP-VERT Genève

du 13 au 21 février 1993

1. OBJECTIFS DE LA MISSION

Conformément à la résolution prise par son Assemblée Générale du 24 novembre 1987, le Comité de l'ACVG a décidé d'envoyer périodiquement au Cap-Vert un de ses représentants chargé d'évaluer les projets en cours, de mettre sur pied de nouveaux projets et d'avoir, avec les autorités du Cap-Vert, des entretiens permettant de maintenir un lien vivant et actif.

C'est ainsi qu'au cours d'une réunion de Comité ayant eu lieu à fin 1992, il fut convenu que Me François PAYOT effectuerait un voyage en République du Cap-Vert au début de l'année 1993.

Les objectifs de cette mission étaient les suivants :

ILE DE FOGO

- a. Procéder à un constat de l'évolution des travaux de construction du bâtiment administratif du centre des Coopératives de Fogo, dans la cité de Sao Felipe, financés par l'ACVG.

- b. Visiter le jardin d'enfants d'Achada Mentirosa dont une partie de la construction ainsi que l'équipement ont été financés par l'ACVG.
- c. Visiter l'hôpital de Sao Felipe et s'enquérir des besoins en médicaments.
- d. Rencontrer les représentants de l'Institut National des Coopératives (INC) ainsi que le Président de la Câmara Municipal de Sao Felipe afin d'examiner d'éventuels nouveaux projets d'assistance.
- e. Rencontrer le responsable du Lycée de Sao Felipe au sujet des envois de matériel didactique financés par l'ACVG en 1991.

ILE DE MAIO

- a. Analyser le nouveau projet de construction de jardins d'enfants et établir un Protocole d'Accord avec le Président de la Câmara Municipal.
- b. Avoir des entretiens avec le ou les représentant(s) des autorités de l'Ile, à Vila do Maio.

ILE DE SANTIAGO

- a. Rencontrer les représentants des autorités civiles et des institutions paraétatiques (INC et ICS), ainsi que ceux d'autres organisations (PNUD, Coopération technique).
- b. Etudier avec le responsable de l'association cap-verdienne City-Habitat le projet de construction de fourneaux à bois de modèle "REDI".
- c. Tenter de débloquer les envois de matériel effectués par l'ACVG à destination des coopératives, d'hôpitaux, du Lycée et des jardins d'enfants de l'OMCV et toujours retenus en douane.

I. ILE DE FOGO, A SAO FELIPE

Centre des coopératives

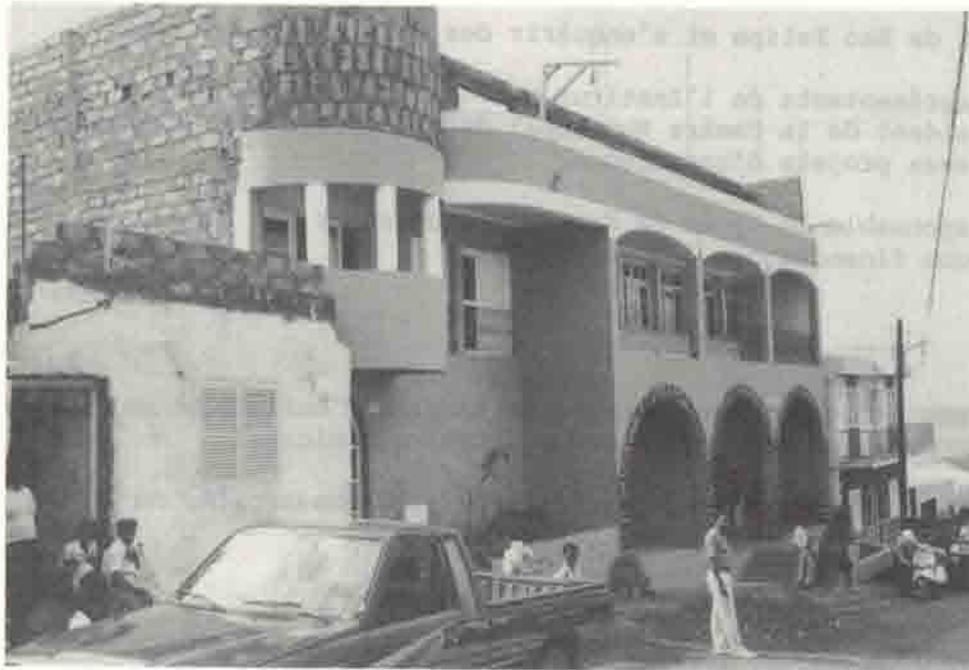
La visite de ce bâtiment a été faite avec le coordinateur de l'INC, M. Arturo CARDOSO.

Le rez-de-chaussée (primeiro piso) et le premier étage sont entièrement achevés et équipés. Au rez se trouve un petit "super-marché" fort bien achalandé qui vend divers biens de consommations, dont certains sont produits sur l'Ile de Fogo, et des ustensiles et produits de ménage.

Au premier étage (segundo piso) se trouvent les bureaux de l'administration du centre des coopératives.

Après une année de blocage pour raisons administratives, la construction du deuxième étage (terceiro piso) a repris en février 1993 et devrait s'achever à fin 1993.

Il abritera une vaste salle de réunion de 160 m² pour les coopérateurs, avec équipements film et vidéo. L'ultime étape du bâtiment sera la construction du toit qui devrait débiter prochainement.



Sur le mur situé à l'entrée de l'immeuble, nous apposons une belle plaque en bronze portant l'inscription suivante :
"Edificio construido com a ajuda financeira da Associação Capoverde-Genebra (Suiça) 1993"

Je constate que les congélateurs envoyés en 1991 par l'ACVG ne sont toujours pas arrivés (problèmes de dédouanement).

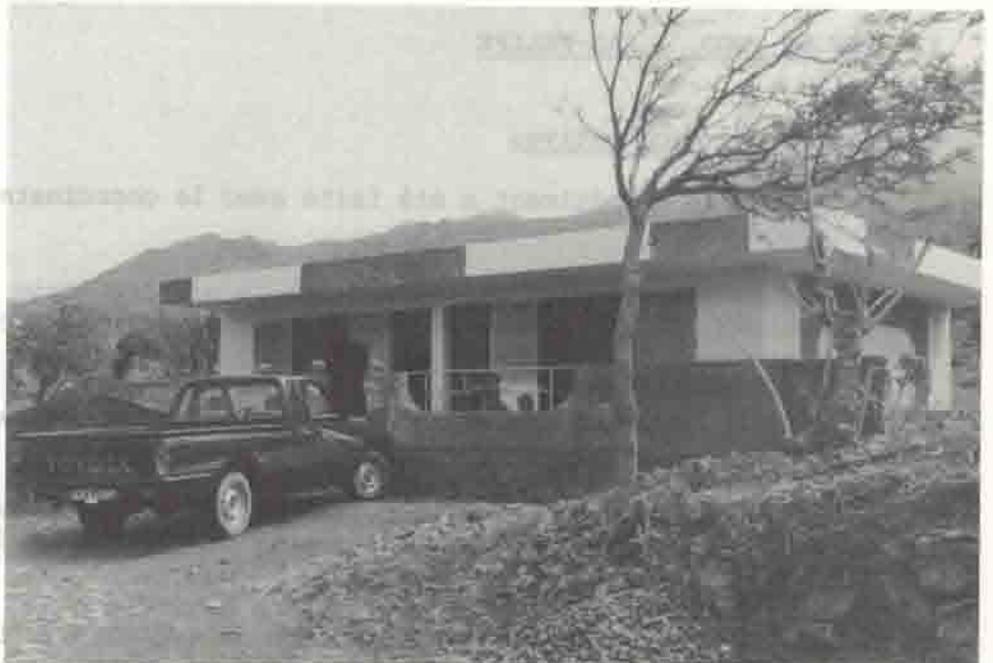
CONTINUA NA P. 12

Le responsable du Centre, M. A. CARDOSO nous informe qu'il est probable qu'il soit prochainement transféré à Sao Antao, une autre île du Cap-Vert et qu'un remplaçant sera nommé par l'INC. Il me promet d'en informer l'ACVG le moment venu.

Jardin d'enfants de Achada Mentirosa

Situé en pleine campagne à quelques kilomètres à l'ouest de Sao Felipe, ce petit bâtiment est presque complètement achevé.

Les tables et chaises sont en bon état et environ 30 à 40 enfants viennent chaque matin et reçoivent un repas de midi préparé par une cuisinière. Une monitrice de l'OMCV s'occupe des enfants.



A première vue, il y a très peu de jouets, de papier à dessin ou d'autres petits équipements didactiques. Il conviendrait que l'ACVG fasse un nouvel envoi de matériel scolaire + jeux.

Il est à noter cependant que les deux responsables de l'OMCV à Sao Felipe avec lesquelles M. A. CARDOSO avait fixé un rendez-vous, ne sont pas venues et n'ont donné aucune nouvelle.

Hôpital de Sao Felipe

En l'absence du médecin-chef, nous sommes reçus par l'infirmier-chef de l'hôpital qui nous fait visiter les divers pavillons. De façon générale, les salles de l'hôpital, qu'il s'agisse des chambres de lits, des salles d'opération ou des lieux d'accueil, sont propres et bien entretenues. En passant, je note qu'il y a très peu de personnes dans les salles de maternité.

Par contre, une longue file de patients ambulatoires attend à l'entrée de l'hôpital.

L'infirmier-chef, qui est également responsable de la Croix-Rouge locale, se plaint du fait que les médecins font des séjours de plus en plus courts à l'hôpital et que ces changements fréquents sont peu propices.

Il me remet une liste de médicaments dont l'hôpital a besoin.

Entretien avec M. Eugenio VEIGA, Président de la Câmara Municipal de Sao Felipe

De façon générale, M. VEIGA estime que des efforts prioritaires doivent être accomplis en vue du développement de l'Ile de Fogo, et de son "désenclavement".

Il présente plusieurs projets que je cite de façon très résumée :

- a) Construction d'un port à Sao Felipe. Co-financement de la Coopération allemande et de la Banque Mondiale.

Les études techniques sont à leur terme et les travaux pourraient commencer en 1994.

- b) La Construction de la piste d'aéroport. Les études sont faites par la Coopération technique allemande et les travaux sont prévus dès 1994.
- c) Reconstruction du réseau d'amenée d'eau. Canalisations nouvelles, réservoirs. Eviter d'importantes pertes d'eau.
- d) Développer un réseau d'électricité en milieu rural pour éviter l'exode des populations. Etablir des "logis ruraux" pour développer le tourisme.
- e) Développer les actions pour la production locale des produits alimentaires à base d'arachides, de tamarin et de la conservation d'haricots verts.
- f) Développer la production de tuiles et briques avec utilisation de matériaux locaux (sable-cisal-ciment).
- g) Développer l'utilisation de la pierre dans les constructions.

II ILE DE MAIO

Préambule



Après un court voyage d'environ 25 minutes en avion, partant de la capitale PRAIA, j'atterris sur le petit aéroport de Vila Do Maio, où m'attend le représentant de la municipalité qui me conduit au Centre de la Camâra Municipal de Maio.

La Municipalité, présidée par M. Amilcar ANDRADE a juridiction sur l'ensemble de l'île soit, outre la petite capitale de Vila do Maio, sur les quelque 13 villages qui ornent son pourtour.

Cette île est relativement désertique, bien qu'en son centre se trouve une forêt d'arbustes assez verdoyants.

Sur le bord ouest sont exploitées deux salines et en son centre, sur la petite montagne pelée du Monte Penoso, on envisage la construction d'une cimenterie.

Projet de construction de Jardin d'enfants

Afin de mieux entourer les enfants en bas âge dont les parents travaillent, et de leur donner un début de scolarisation, la Camâra Municipal a l'intention de construire sept jardins d'enfants dans les localités de Morro, Pedro Vaz, Cascabulho, Praia Gonçalo, Alcatras, Pilao Cao et Rei Dom Joao.



Ces jardins d'enfants d'une conception simple (salle de classe, cuisine et WC) recevront de 20 à 30 enfants, sous la responsabilité d'une Jardinière d'enfants dont le salaire mensuel sera de Esc.cv. 5'000.--.

Le coût estimé de la construction du bâtiment s'élève à Esc.cv. 1'000'000.-- et celui de l'équipement à Esc.cv. 500'000.--.

La demande de financement de Esc.cv. 3'158'744.-- qui avait été présentée à l'ACVG le 23 juillet 1992 pour la construction d'une école primaire n'est donc pas maintenue, et est remplacée par ce nouveau projet de jardins d'enfants, plus immédiatement nécessaire.

Dans un premier temps, le Président A. ANDRADE demande que deux jardins d'enfants soient construits en priorité dans les villages de Morro et Pedro Vaz. Ce projet représente une première contribution de l'ACVG de esc.cv. 3'000'000.-, conformément à sa lettre du 15 février 1993.

Un Protocole d'Accord sera donc établi pour signature des parties.

Une estimation finale des constructions sera faite probablement en 1994, permettant d'envisager un programme de financement des 5 autres jardins d'enfants.

M. Amilcar ANDRADE me conduit dans un tour complet de l'Ile de Maio qui nous permet de traverser les villages, visiter les écoles et découvrir les emplacements prévus pour ces jardins d'enfants.

En passant, je visite les écoles primaires où je suis gentiment accueilli par les élèves et leur maître; le matériel scolaire est extrêmement modeste et l'un des maîtres me remet une liste pour un éventuel envoi par l'ACVG.

Généralités

Le Président A. ANDRADE parle relativement bien le français et c'est un homme jeune, dynamique et accueillant.

Son bureau est équipé de téléphones et d'un téléfax. Il souhaiterait recevoir une photocopieuse pour faciliter sa tâche.

Dans la petite capitale de Vila do Maio se trouvent deux hôtels en construction qui faciliteront grandement l'accueil des touristes, les plages sont très belles et très étendues.

Outre les cultures, l'élevage et la pêche, la population travaille dans les salines.

L'Ile est assez peu développée; hors de Vila do Maio, il n'y a plus de route mais une simple piste de terre, mal entretenue.

III. ILE DE SANTIAGO

1. Divers entretiens

- **M. José Luis B. L. MONTEIRO,**
Secrétaire d'Etat à la Coopération



Ayant remplacé M. BRITO à la suite des élections de février 1991, M. MONTEIRO connaît bien l'ACVG. Le soussigné le rencontre pour la troisième fois.

M. MONTEIRO est très bien disposé à l'égard de l'ACVG et se dit prêt à soutenir toute action que nous entreprendrons au Cap-Vert.

Il est parfaitement d'accord que l'ACVG établisse des accords directs (sans passer nécessairement par l'entremise d'institutions gouvernementales ou paragouvernementales) avec des collectivités publiques, telles les Camâras Municipais.

Il se dit prêt à soutenir nos démarches sans pour autant vouloir s'immiscer dans ce processus.

Si nous le demandons, il est notamment disposé à intervenir pour débloquer les envois en douane.

- **Madame Elisabeth SILVA,**
Présidente de l'Institut National des Coopératives (INC)

Economiste, récemment nommée à cette fonction, Mme SILVA est une femme jeune, très dynamique et volontaire.

Elle dirige également la Télévision cap-verdienne.

Mme SILVA veut renforcer l'action des coopératives en créant une animation qui doit être reprise par l'initiative des populations concernées.

L'étatisme centralisateur n'a pas donné les résultats escomptés par conséquent, la structure coopérative, impliquant un élément de solidarité, semble une formule toujours adaptée aux besoins du pays, notamment par la possibilité de créer des emplois.

La jeunesse doit être intéressée au développement du système coopératif qui donne une structure au sein de laquelle peuvent être entreprises toutes sortes d'activités de nature économique.

- Madame Luisa RIBEIRO,
Présidente de l'Institut Cap-Verdien de Solidarité (ICS)

Elle occupe d'importantes fonctions au Ministère de l'Education.

Entretien de courtoisie au cours duquel je l'informe des activités de l'ACVG.

Elle souhaite que nous puissions fournir une contribution à l'équipement en matériel didactique des jardins d'enfants, dépendants de l'ICS.

- M. Roland A. ANHORN,
Coordinateur de la Mission de la Coopération technique suisse, au Cap-Vert et en Guinée Bissau.

Homme jeune et de grande expérience en matière de coopération technique en Afrique.

Nous nous informons mutuellement des activités respectives au Cap-Vert de la Coopération technique et de l'ACVG.

M. ANHORN est prêt à nous aider pour nos envois de matériel.

Pour de futurs envois, une procédure de collaboration est convenue qui permettra d'éviter des difficultés à l'avenir.

- Madame Alice MASCARENHAS, PNUD

Une visite de courtoisie à Mme MASCARENHAS qui est toujours prête à nous aider dans la fixation des rendez-vous ou à accorder tout autre appui.

2. City-Habitat

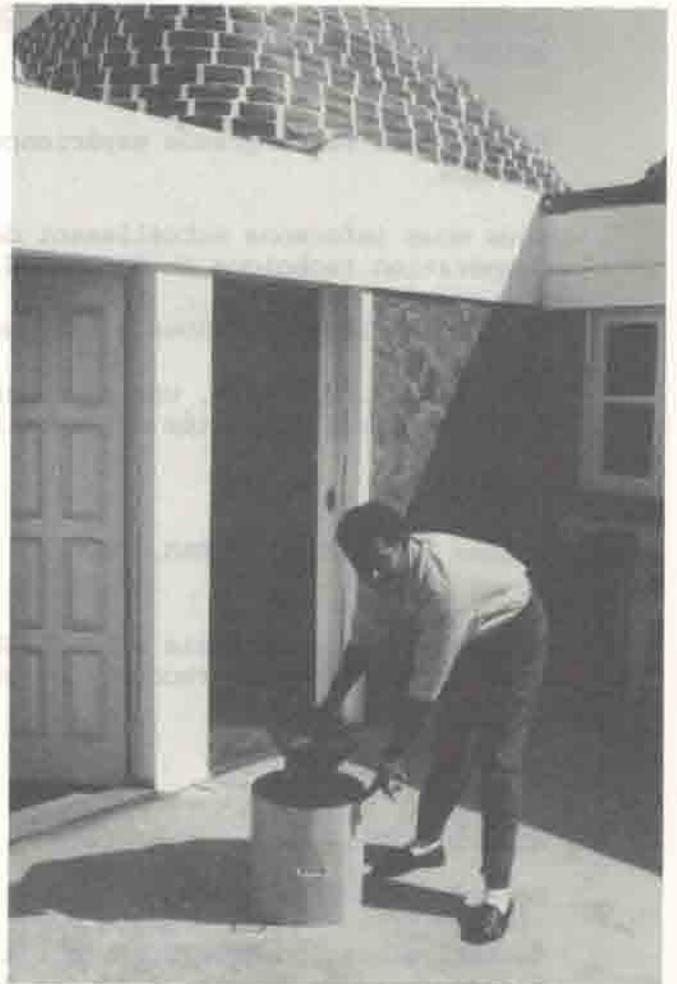
- Monsieur Elisio RODRIGUES

Entretien avec M. RODRIGUES (qui a remplacé M. ARAUJO, parti en Angola) au sujet du programme de construction des fourneaux "REDI".



Le nouveau siège de l'Association City-Habitat est installé dans de ravissantes maisonnettes sur les collines et situées en dehors de Praïa, à Ponta-del-Agua.

Cette entrevue permet de clarifier certaines données relatives à la contribution financière de l'ACVG pour le démarrage de la construction des fourneaux REDI dont un prototype m'est présenté ainsi que les artisans chargés de sa confection.



3. Dédouanement du matériel envoyé par l'ACVG

La plupart des personnalités rencontrées à Praia ont été informées des difficultés relatives au dédouanement du matériel que l'ACVG a envoyé pour FOGO.

Il est finalement convenu que l'ACVG demandera au Secrétaire d'Etat MONTEIRO d'intervenir. L'Ambassadeur du Cap-Vert à Bonn (en charge pour la Suisse également) prendra les contacts nécessaires.

IV CONCLUSIONS

Cette mission d'une semaine s'est déroulée "au pas de charge", du fait des nombreux déplacements entre les îles de Sal, Santiago, Maio et Fogo.

Toutefois, les objectifs fixés ont été atteints et les différents contacts établis et poursuivis avec les personnalités intéressées par l'action de l'ACVG ont été utiles et fructueux. Incontestablement notre association est maintenant bien connue des autorités et sa contribution au développement est appréciée.

Demeure le problème des envois de matériel qui n'a pas trouvé de solution et nécessite d'être repris en main depuis Genève. Pour l'avenir, l'appui de la coopération technique Suisse à Praia devrait permettre d'éviter de telles difficultés d'ordre essentiellement administratif.

L'ouverture d'un nouveau "champ d'action" sur l'Ile de Maio est un élément très positif, et il faut espérer que le programme de construction des jardins d'enfants pourra se réaliser d'ici fin 1994.

En outre, parmi les actions utiles de l'ACVG, il convient de prévoir la poursuite d'une aide en équipement de matériel didactique des écoles primaires et des jardins d'enfants, tant sur l'Ile de FOGO que sur celle de Maio, auxquelles on pourrait ajouter l'Ile de BRAVA qui n'a plus été visitée par l'ACVG depuis plusieurs années.

Par ailleurs, dans le cadre du mouvement coopératif, la création de petites entreprises de production alimentaire pourrait être envisagée, notamment à FOGO. La jeunesse cap-verdienne souffre de plus en plus de manque d'emplois. De telles entreprises, à capitaliser et à équiper, pourraient répondre à cette carence et redonner espoir à des jeunes animés d'une volonté d'entreprendre mais qui manquent des moyens nécessaires.

François PAYOT
Vice-Président

ASSOCIATION CAP-VERT / GENEVE

Assemblée générale du 25 janvier 1993

Compte rendu de l'exposé de Monsieur Claude MOTTIER collaborateur de la DDA (Direction de la coopération au développement et à l'aide humanitaire) à Berne, qui remplace Son Excellence, Monsieur Antio PIRES, Ambassadeur de la République du Cap-Vert à Bonn, retenu par d'autres obligations.

Dans le cadre de la DDA, Monsieur MOTTIER est particulièrement chargé des programmes concernant l'Afrique de l'Ouest, dont le Cap-Vert.

Il nous présente une analyse très complète et pertinente de la situation actuelle au Cap-Vert, après les élections de 1991 et à la lumière des exposés de la récente table ronde sur le développement du pays qui s'est tenue à Genève et à Praia en novembre 1992.

Il s'agit surtout d'examiner les changements intervenus, de tenter de les expliquer et de parler de la coopération suisse dans le nouveau contexte.

* * * * *

Depuis les élections, on a assisté à une libéralisation de l'économie, à une démocratisation du régime politique. Il s'agit pour le gouvernement de redéfinir les objectifs, les priorités du pays et les stratégies pour leur mise en oeuvre.

Il y a rupture complète par rapport au précédent régime.

La DDA a été surprise par ce changement radical qui est le fruit inattendu d'un soutien très large de la population, qu'on peut expliquer superficiellement par:

- une équipe au pouvoir un peu usée
- un engagement de l'Eglise catholique
- une population un peu lasse du gouvernement en place.

Mais comment expliquer réellement, en profondeur, cette vague de fond?

Les anciens dirigeants étaient des gens modérés et respectés. Leur politique était considérée comme une politique sage, leur réputation était très positive sur la scène internationale. Pourquoi 75% des Cap-Verdiens ont-ils donc opté pour le changement? De nombreuses réformes avaient été mises en place par le parti!

Quelques explications peuvent être avancées en examinant le 3e plan.

- 1- Malgré une équipe au pouvoir intègre et probe, les efforts fournis n'ont pas abouti à un processus de développement durable:

- les indices macro-économiques allaient en se dégradant
- très forte montée du chômage
- très forte dépendance alimentaire.

2- La dépendance économique était devenue de plus en plus grande, à cause de la récession généralisée, de l'effondrement des pays socialistes, de la chute des principales sources économiques:

- rapatriement des fonds des émigrés
- aide internationale
- redevances, par exemple taxes perçues sur les transports
- quelques exportations (dans une mesure relativement négligeable)

Il semblait donc nécessaire de partir sur de solides bases nouvelles de production nationale. Ce qui avait été fait précédemment est remarquable, était indispensable, mais n'est plus suffisant, d'où la nécessité d'aller au-delà. L'ancien gouvernement n'était guère à même de faire face au nouveau défi.

Quels sont les objectifs et les priorités de la nouvelle équipe?

1- Rompre avec le système économique en vigueur actuellement:

- dépendance extérieure du pays
- caractère étatisant incompatible avec l'économie cap-verdienne
- isolement
- pression démographique
- manque de ressources naturelles
- pas d'eau
- dégradation des indices économiques
- déficit budgétaire
- baisse des taux d'investissement
- déséquilibre de la balance des paiements extérieurs

La nécessité est donc démontrée de réfléchir à de nouvelles solutions. La viabilité du pays passe par son insertion dans l'économie internationale par l'intermédiaire du secteur privé.

2- Valoriser les atouts dont le Cap-Vert dispose de par sa position géo-économique et attacher une attention toute particulière à trois groupes distincts:

- a) rétablissement des grands équilibres, création d'une base économique: investissement dans les secteurs pouvant assurer ce développement (p.ex. pêche, industries d'exportation)
- b) mise en place des infrastructures nécessaires dans le domaine des transports et des communications (ports, aéroports, routes, télécommunications)
- c) équilibres sociaux: l'accent doit être mis sur la **formation professionnelle**, l'**auto-emploi**

(secteur informel, micro-entreprises), le **maintien d'une sensibilité sociale** assez forte, la **lutte contre le chômage**, qui doit être consolidée par un programme d'investissement public, le **développement** d'un ensemble important de **prestations sociales** dans le domaine de l'éducation et de la santé par exemple, un **processus de rupture global**, mais graduel.

Les réformes devront être:

a) institutionnelles

- décentralisation très forte de l'Administration
- renforcement des collectivités locales (encouragement des initiatives)
- mise en valeur des ressources humaines (qualité de l'enseignement de base; enseignement technique et professionnel; santé; participation accrue des femmes au développement).

b) économiques

- redimensionnement du secteur public (les entreprises d'Etat déficitaires seront dissoutes (ou privatisées)
- réforme de la politique budgétaire et monétaire
- réforme de la politique fiscale (lutte contre la fraude et l'évasion de capitaux)
- libéralisation du commerce
- intérêt plus formel pour l'environnement
- développement rural, qui constitue le secteur le plus large de la population (environ 90%); l'agriculture est perfectible; il existe encore quelques potentialités dans le domaine de l'artisanat et du tourisme.

Quel a été l'accueil réservé à cette politique par la communauté internationale?

L'unanimité s'est faite pour trouver la politique pertinente et adaptée aux problèmes à résoudre (le gouvernement précédent avait facilité ce virage).

La position de la DDA est la même, avec cependant quelques regrets et inquiétudes:

- a - les relations étaient excellentes avec le gouvernement précédent; la transition, les mutations ont été difficiles (reproches injustes; règlements de compte avec des risques de gâcher l'entente)
- b - le Cap-Vert risque de perdre un peu de son âme par sa politique d'alignement sur celles des autres pays en voie de développement africains, politique dictée par les grands organismes internationaux)
- c - la population semble un petit peu oubliée jusqu'à ce jour (pas de consultations, distance entre décideurs et société civile)
- d - objectifs extrêmement ambitieux, coûtant très cher, nécessitant un doublement de l'aide que recevait le pays précédemment, ce qui est peu réaliste dans la conjoncture actuelle.

Un groupe de travail "Cabo Verde", présidé par Daniel Moser-Léchet et constitué d'enseignant(e)s conscient(e)s que seule l'amélioration du niveau d'instruction d'une population peut, avec le temps, élever son niveau de vie, met tout en oeuvre pour permettre une aide de longue durée dans cet archipel oublié qui balance entre l'Europe et l'Afrique, perdu au large des côtes atlantiques.

Les fonds collectés régulièrement permettent de financer l'achat de matériel scolaire. Des contacts personnels sont privilégiés afin d'utiliser au mieux l'argent à disposition.

Visite présidentielle

La venue à Berne du président du Cap-Vert, Antonio Mascarenhas Monteiro a été l'occasion de replacer cette aide sous les feux de l'actualité et de nouer des contacts plus étroits.

Antonio Mascarenhas Monteiro est né en 1944 dans le petit village de pêcheurs Ribeira da Barca (sur l'île de Santiago du Cap-Vert). Après avoir fréquenté le gymnase au Portugal, où il a commencé des études de droit, il a fui en Belgique pour échapper au service militaire portugais et achever sa formation. A l'indépendance du Cap-Vert, en 1975, il est devenu secrétaire général du Parlement. Le 13 février 1991, il a été élu président du Cap-Vert. Ancienne colonie portugaise, l'archipel est largement tributaire de l'aide extérieure. Sans industrie, ni commerce, ni matières premières, il fait partie des pays les moins avancés. Sa production vivrière, constituée de maïs et de haricots, ne couvre que 15 % de ses besoins. Il lui faut donc compter sur l'aide humanitaire. Une partie de cette aide lui est fournie par les Cap-Verdiens exilés. Sur une population d'un million de personnes, 700'000 vivent à l'étranger.

Une action régulière et de longue durée, telle que celle apportée par la Société des enseignantes et enseignants bernois, est hautement appréciée.

Copyright "Educateur" du 18.06.1993

EXPOSITION

La Commune de Meyrin organisera une semaine d'informations consacrée à l'aide au tiers-monde. L'exposition se tiendra dans le hall central du Centre Commercial de Meyrin du lundi 1er novembre au samedi 6 novembre 1993.

L'ACVG y participera avec un stand d'exposition. Nous aurons besoin de plusieurs personnes pour assurer une permanence.

Les intéressés doivent prendre contact avec Madame Ribotel, notre secrétaire, au numéro de téléphone 024 / 21.73.76 privé ou 024 / 21.91.78 professionnel.

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

BREF COMPTE-RENDU DE LA REUNION ENTRE PHILIPPE BESSON (DDA) ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FGC, 18 JUIN 1993

Approche Programme

Présents :

Associations :

Ass. Carabaya-Pérou (C. Torrione)
 Ass. Kombit & COTMEP (R. Zaugg)
 Ass. La Florida-Pérou (D. Seydoux)
 Ass. Nicaragua-el Salvador (S. Lerch)
 Caritas (M. Costermans)
 Centrale Sanitaire Suisse (D. Dekkers)
 COTMEC (M. Costermans)
 Education & Libération (J.-P. Lagnaux)
 Enfants du Monde (C. Santarelli)
 Formation pour l'Autopromotion (P. Decorvet)
 Genève Tiers-Monde (F. Weber, P. Ghirardi)
 Jardins de Cocagne (R. Cadotsch)
 MCI (B. Comoli)
 SSI (M. Chervaz, F. Mauron)
 Terre des Hommes (J.-L. Pittet)
 Traditions pour Demain (D. Gradis, G. Whitcomb)
Membres de la Commission technique : J.-P. Thorimbert (Prés.CT), A. Bidaux (CT),
 Y. Mukamata (CT)
Membres du Secrétariat : R. Horner, G. Hunter

Plusieurs associations mettent à disposition les textes qu'elles ont préparés pour présenter leur programme. La séance est menée par R. Zaugg (Vice-Président Coopération).

P. Besson explique l'esprit et le contexte dans lequel l'accord DDA-FGC a été signé à la fin de l'année 1992. La nouveauté en est l'approche programme, objet de la présente réunion. Il ne s'agit aucunement pour la DDA d'imposer des règlements à la FGC ou de rechercher une efficacité simplificatrice. On souhaite promouvoir une approche différente, on l'on se penche sur les activités des organisations et les liens entre elles. La DDA a elle-même choisi des pays de concentration et a établi des programmes par pays en utilisant une approche sectorielle, en essayant de tirer des lignes directrices (étude - bilan - priorités).

On propose à la FGC une réflexion sur la concentration en vue d'arriver à une certaine qualité, à la durabilité, à l'intégration et à la cohérence des programmes.

La DDA, de son côté, est prête à soutenir cette nouvelle démarche importante en mettant à disposition des ressources telles que échanges d'expériences, ateliers d'animation (planification, monitoring, évaluation). P. Besson rappelle que les séances de formation de la DDA, sur divers thèmes, sont ouvertes aux membres de la FGC et sont gratuites. Une association pourrait songer à utiliser une partie de ses frais de gestion sur des projets pour dédommager des membres qui ont pris un congé sans solde pour assister à des formations. Ne pas oublier non plus certaines publications/guides de la DDA ainsi que la

BREF COMPTE-RENDU DE LA REUNION ENTRE PHILIPPE BESSON
(DDA) ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FGC, 18 JUIN 1993

possibilité d'un appui pour des évaluations. La FGC peut également tirer profit des rencontres régulières entre ONG et la DDA organisées par le service ONG de cette dernière.

P. Besson répond ensuite aux questions des personnes présentes. Les grandes lignes du débat sont résumées ci-dessous.

- La DDA ne remet pas en cause le travail accompli par les associations membres. Elle souhaite mieux connaître ce que font les associations, avoir plus de concertation, profiter de manière réciproque des expériences acquises, voir les articulations. La DDA est très concernée par l'image de la coopération au sein du public (qui ne fait pas la différence entre le travail de la DDA et celui des ONG). La DDA ne peut pas et ne veut pas être l'acteur principal dans l'information du public. Il est dans l'intérêt de la DDA de soutenir tout effort de qualité des ONG allant dans le sens de l'information Nord-Sud ou tout lobbying honnête; leur indépendance est importante. La DDA est tributaire des ONG suisses. C'est pourquoi elle a accordé à la FGC pour la première fois 1% du crédit pour l'information du public.
- Le choix des pays, des secteurs est entièrement celui des associations membres. L'association choisit également si elle présente son programme par pays ou par secteur.
- L'accord avec la DDA précise que 70% des projets doivent s'intégrer dans la démarche programme (Art. 3 de l'accord). C'est un levier et un défi. Les négociations entre la FGC et la DDA n'ont pas remis en question ce point. C'est la suite des délibérations de la Commission Printemps. Les 30% réservés à des projets ponctuels seront maintenus. Le premier paquet de projets adressé à la DDA cette année suit l'ancien modèle. Pour la suite, la DDA aimerait que la FGC respecte la convention. Il faut s'y atteler maintenant, avec l'appui de la DDA si nécessaire. Une rencontre substantielle cet automne permettrait de poser les jalons pour 1994.
- La DDA n'attend rien de précis. L'exercice doit tout d'abord servir aux associations. La réussite de la démarche dépend de son intériorisation.
- La FGC introduit peut-être une certaine lourdeur dans le processus de financement des projets mais elle a l'avantage de pouvoir mener, à travers ses organes, une réflexion, des échanges. P. Besson pense que l'Assemblée générale pourrait être un forum pour l'approche programmatique entreprise par une association, forum qui légitimerait le choix d'un certain nombre de projets. La DDA est extérieure à l'institution mais elle pourrait entrer dans le dialogue.
- Quant au spectre très large représenté par la FGC, la DDA pense que chaque ONG a sa raison d'exister et que son travail mérite d'être soutenu. Il s'agit pour les associations membres d'être aussi bonnes que possible dans les limites qui sont celles des ONG. Il faut reconnaître les limites des associations qui fonctionnent de manière bénévole et les difficultés qu'elles rencontrent (selon un participant, parfois plus de temps passé dans la gestion que pour la réflexion) mais aussi leurs avantages. Pour le temps passé dans la gestion et le suivi, P. Besson conseille aux associations de bien examiner ce qui peut être chargé au projet et de voir s'il y a des manières, entre associations, de partager des services.
- Pour une association qui a plusieurs micro-projets, il s'agirait, dans l'approche programme, d'en identifier les intentions, les objectifs et les points communs.

**BREF COMPTE-RENDU DE LA REUNION ENTRE PHILIPPE BESSON
(DDA) ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FGC, 18 JUIN 1993**

Les programmes préparés par différentes associations membres indiquent en général leurs intentions pour l'avenir, l'ensemble de leurs activités (et non pas seulement ce qui pourrait être appuyé par la FGC), avec des estimations chiffrées et une planification annuelle. D'après P. Besson, il n'y a pas une forme spécifique à donner à ces documents. Ce n'est pas un programme FGC que la DDA attendait bien qu'on puisse se poser la question de l'intérêt d'un tel programme. Il s'agit d'aller, là où c'est judicieux, dans le sens d'un programme par association, par secteur thématique ou géographique, de ne pas être trop ambitieux et de se laisser guider par un certain pragmatisme. Tout ce que la DDA impose, c'est le contrôle financier, comme par le passé.

Pour une des associations interrogées (Jardins de Cocagne), l'exercice a été assez facile du fait qu'elle a un partenaire privilégiée, une zone précise et un secteur choisi. La démarche lui a permis de redéfinir le rapport avec les partenaires. Elle n'a pas souhaité étendre la planification financière au-delà de 2-3 ans. Par contre, l'expérience de l'association démontre que les contacts entre associations sur place peuvent être difficiles en raison de l'éloignement. Il faut également se méfier d'une centralisation des partenaires. Certaines grandes ONG du Sud peuvent capter toute l'aide et empêcher ainsi d'autres structures et d'autres leaders d'émerger.

En ce qui concerne les programmes par pays ou par secteur de la DDA, ces documents ne sont pas publics et, vu leur contenu, ne doivent pas être diffusés à l'extérieur. Ils pourraient toutefois être déposés et consultés à la FGC. Certains sont encore en préparation. Il y a beaucoup de 'matériel gris' à la DDA que l'on peut demander.

Le Conseil demande aux associations qui ne l'ont pas encore fait, d'adresser leur programme au Secrétariat. Dans les semaines qui suivent, le Conseil continue la réflexion, avec la Commission technique, sur les prochaines démarches.

GH

26
CAP-VERT

'PROGRAMME HEBDOMADAIRE DES VOLS CHARTERS
'VALABLE DES LE 15 FEVRIER 1993

SEGUNDA FEIRA

PRAIA/S.FILIPE	CV	402	D:09:00 A:09:35
S.FILIPE/BRAVA	CV	423	D:10:00 A:10:15
BRAVA/PRAIA	CV	430	D:10:40 A:11:25

TERCA FEIRA

PRAIA/MAIO	CV	401	D:08:30 A:08:45
MAIO/PRAIA	CV	410	D:09:10 A:09:25
PRAIA/S.FILIPE	CV	402	D:10:00 A:10:35
S.FILIPE/MOSTEIROS	CV	427	D:11:00 A:11:15
MOSTEIROS/PRAIA	CV	470	D:11:40 A:12:10

QUARTA FEIRA

PRAIA/S.FILIPE	CV	402	D:16:30 A:17:05
S.FILIPE/PRAIA	CV	420	D:17:30 A:18:05

QUINTA FEIRA

PRAIA/MAIO	CV	401	D:10:00 A:10:15
MAIO/PRAIA	CV	410	D:10:40 A:10:55
PRAIA/BRAVA	CV	403	D:15:30 A:16:15
BRAVA/S.FILIPE	CV	432	D:16:40 A:16:55
S.FILIPE/PRAIA	CV	420	D:17:20 A:17:55

SEXTA FEIRA

PRAIA/S.FILIPE	CV	402	D:16:30 A:17:05
S.FILIPE/PRAIA	CV	420	D:17:30 A:18:05

SABADO

PRAIA/MOSTEIROS	CV	407	D:09:00 A:09:30
MOSTEIROS/BRAVACV	473	D:09:55 A:10:10	
BRAVA/PRAIA	CV	430	D:10:35 A:11:20
PRAIA/MAIO	CV	401	D:12:00 A:12:15
MAIO/PRAIA	CV	410	D:12:40 A:12:55

BANCO DE CABO VERDE
DIRECTION DES REALATIONS AVEC L'ETRANGER ET
DU COTROLE DES CHANGES
Cote de change du 01.03.1993

Pays	Devises	Achat	Vente
Afrique du Sud	Rand	18.790	21.610
Allemagne	Mark all.	45.470	49.100
Amérique 1 et 2	Dolars	76.410	80.410
Amérique 5 à 1000	Dolars	76.910	80.910
Angleterre	Livres	106.420	114.930
Australie	Schilling	6.460	6.980
Belgique	Francs B.	2.060	2.330
Canada 1 et 2	Dolars	59.430	64.230
Canada autres	Dolars	59.930	64.730
Danemark	Couronnes	11.840	12.790
Espagne	Pesetas	0.590	0.667
Finlande	Mark	12.520	13.520
France	Francs	13.750	14.460
Holande	Florin	41.470	43.630
Italie	Lires	0.043	0.049
Japon	Yen	0.582	0.658
Novège	Couronnes	10.660	11.510
Portugal	Escudos	0.508	0.534
Senegal	CFA	0.261	0.282
Suède	Couronnes	9.530	10.290
Suisse	Francs	49.050	52.980

AGENDA 1993

4 septembre	<i>Fête de la Courtoisie de la Ville de Genève.</i> Parc des Bastions.
6 septembre	<i>Journée annuelle de la DDA à Berne.</i> Thème: Politique du développement des années 90 – dialogue ou ingérence ? Si vous souhaitez recevoir une invitation, veuillez contacter le Secrétariat – 738.04.88.
14 septembre	<i>Séance échanges Pérou.</i>
12 octobre au 27 novembre	Exposition sur l'Encyclopédie paysanne de Cajamarca au Pérou. Bibliothèque de Carouge.
18 octobre au 27 novembre	<i>Expo Action sur l'environnement et le développement.</i> Balaxert.
1er au 6 novembre	<i>Semaine Tiers-Monde de Meyrin.</i> Nous avons téléphoné à la plupart d'entre vous à ce sujet. Si vous souhaitez y participer (exposition au centre commercial, animations, conférences, films, etc.), prière de prendre contact tout de suite avec Mme Cuttelod de Meyrin – tél. 782.82.82

Pour vos déplacements au Cap-Vert

Cancaran VOYAGES

TOUTES DESTINATIONS * MEILLEURS TARIFS

VOTRE SPECIALISTE DES *PAYS LUSOPHONES

- PORTUGAL
- CABO VERDE
- GUINE - BISSAU
- SAO TOME E PRINCIPE

RESERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS, 24/24h

Tél (022) 738 80 31

CONSTITUTION DU COMITE
DE L'ASSOCIATION CAP-VERT/GENEVE

PRESIDENT

Monsieur François GATI	Case postale 190 Rue Louis Curval 4 1211 <u>GENEVE 25</u>	priv. 347.75.93 fax. 789.18.33
------------------------	---	-----------------------------------

VICE-PRESIDENT

Monsieur François PAYOT	Ch J.-F. Dupuy 24 1231 <u>CONCHES</u>	prof. 329.43.53
-------------------------	--	-----------------

MEMBRES

Monsieur Jean BABEL	Rte de Soral 9 1232 <u>CONFIGNON</u>	priv. 757.11.59
---------------------	---	-----------------

Monsieur Roland BERGER	Place Reverdin 2 1206 <u>GENEVE</u>	priv. 346.71.17
------------------------	--	-----------------

Monsieur Jean-Daniel CATTIN	Ch. des Esserts 11 a 1213 <u>PETIT-LANCY</u>	priv. 792.59.68
-----------------------------	---	-----------------

Monsieur Manuel FORTES	Rue Dancet 6 1205 <u>GENEVE</u>	prof. 329.39.98
------------------------	------------------------------------	-----------------

Monsieur Georges ROSSIER	Rte de Saconnex d'Arve 60 1228 <u>PLAN-LES-OUATES</u>	priv. 771.22.81
--------------------------	--	-----------------

Monsieur Roland VUATAZ	Conservatoire Populaire de Musique Bd St-Georges 36 1205 <u>GENEVE</u>	prof. 329.67.22
------------------------	---	-----------------

Madame Nelly WICKY	Champ-d'Anier 26 1209 <u>GENEVE</u>	priv. 798.78.66
--------------------	--	-----------------

CONSEILLERS

Monsieur Christian CORMINBOEUF	Ch des Vignes 3 1258 <u>PERLY</u>
--------------------------------	--------------------------------------

SECRETAIRE EXECUTIVE /TRESORIERE

Mademoiselle Carmen RIBOTEL	Rue du Collège 11 1400 YVERDON-LES-BAINS	prof.024.21.91.78 priv.024.21.73.76 fax .024.21.87.76
-----------------------------	---	---

Situation de la coopération suisse au Cap-Vert

S'il y a rupture de politique, les objectifs de la DDA, eux, doivent simplement s'adapter à une situation nouvelle (inflexibilité), ils restent la base du nouveau programme. Ils sont cependant doublés d'objectifs plus prioritaires (bases de développement économique).

Le nouveau gouvernement tient aux engagements pris par la Suisse; on constate donc une continuité, pas de changements significatifs.

L'aide devrait cependant être plus flexible et faire recours aux compétences locales.

Les grands projets sont:

- aide alimentaire structurelle (la Suisse finance annuellement l'achat par le Cap-Vert de 2500 tonnes de maïs, obligatoirement dans un pays en voie de développement)
- alphabétisation, éducation des adultes
- aide rurale

Anciens projets qui vont être réactivés par Swissaid:

- fixation de dunes
- approvisionnement en eau
- financement d'une deuxième usine de désalement d'eau de mer
- fabrication de vitres et de tuiles
- promouvoir la démocratie au Cap-Vert.

Le budget de la DDA au Cap-Vert s'élevait à 3,5/4 millions de francs par année, il va progresser et atteindre 6/7 millions dès 1993/94.

Compte rendu de la conférence
de M. Mottier de la DDA par
M. Jean-Daniel Catttin

D I V E R S

LA DESERTIFICATION N'EST PAS INELUCTABLE

Tous les lecteurs de ce bulletin connaissent les efforts énormes qui sont entrepris au Cap-Vert pour reconstituer la couverture végétale des îles. Il suffit de prendre la route de Praia en direction de Tarrafal pour longer des immenses surfaces reboisées.

Les arbres replantés là, généralement des "Prosopis Juliflora", une espèce particulièrement bien adaptée au climat cap-verdien, sont déjà grands et leur exploitation peut commencer. En fait, pour le moment, on se contente de les élaguer en coupant les branches basses qui ont atteint un certain diamètre. Ce travail est fait par les services du Ministère de l'Agriculture. Le bois récolté est utilisé pour la cuisine.

Lors du dernier séjour du soussigné au Cap-Vert, en mars 1992, des contacts avaient été pris pour introduire une fabrication de fourneaux à bois sur un modèle mis au point par REDI (Institut pour le développement des énergies renouvelables, petite ONG basée à Genève). Ces fourneaux sont particulièrement économes en bois de feu et leur construction est très économique.

Suite à ces contacts, le partenaire cap-verdien, Citi-Habitat, a présenté un petit projet à l'ACVG. Ce projet prévoit la construction et la distribution de réchauds. Un effort particulier est prévu pour la promotion auprès des utilisateurs. Ceci est très important car, au Cap-Vert comme partout, il est toujours très difficile d'obtenir que les gens changent leurs habitudes culinaires.

Le petit projet de Citi-Habitat a rencontré un accueil favorable auprès du Comité de l'ACVG et la somme nécessaire au démarrage de la fabrication a été envoyée à Praia. La production d'une première série de fourneaux améliorés, économiques et agréables à l'usage a donc dû commencer au moment où ces lignes paraîtront.

De son côté, l'équipe de REDI a mis récemment au point un autre modèle, qui peut se fabriquer sans avoir besoin de recourir à la soudure et qui, de ce fait est encore plus économique à la fabrication. Ses plans pourront être envoyés à Citi-Habitat et il pourra peut-être se fabriquer au Cap-Vert, même par des artisans très modestes, ne disposant pas d'un poste de soudure électrique.

Formons le voeu que ces fabrications vont prendre un grand essor et que les efforts de reboisement des Autorités cap-verdiennes seront soutenus par des économies de bois de feu qui garantiront que les nouveaux boisements ne seront pas gaspillés.

Georges Rossier

OEUVRES D'ENTRAIDE

Le Conseil fédéral a renouvelé, pour la période 1993-1995, la contribution de la Confédération à dix oeuvres d'entraide : Swisscontact (16,5 millions), Swissaid (16,1 millions), Pain pour le prochain (5,7 millions), Entraide protestante (7,2 millions), Action de Carême (6,3 millions), Caritas (8,6 millions), Fédération genevoise de coopération (5,3 millions), Village d'enfants Pestalozzi (3,7 millions), Croix-Rouge suisse (7,9 millions) et Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (4,2 millions).

L'Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED) a établi le rapport 1991 sur l'aide suisse aux pays en développement et aux pays de l'Europe Orientale. La brochure contient de nombreuses informations et l'Association Cap-Vert Genève y est mentionnée.

LA SEB/BLV OEUVRE POUR L'ALPHABETISATION

Aide au Cap-Vert

La Société des enseignantes et enseignants bernois participe, depuis plusieurs années, à la lutte pour l'alphabétisation dans les îles du Cap-Vert dont les habitants comptent parmi les plus pauvres du globe.